Refus de quitter le logement après 1 an de droit au logement temp

---
Par Avo75

Bonjour,

Mon père décédé il y a un an avait privé de ses droits au logement sa seconde épouse (qui n'est pas ma mère) dans un testament authentique devant notaire.
Elle avait néanmoins un droit au logement d'un an dans la maison que mon père possédait avant son second mariage.
Cette année vient de s'achever et elle refuse de partir.
Je précise qu'elle possède un logement.

Que faire ?
Merci

Par yapasdequoi

Bonjour,
Qui est propriétaire de ce logement ? Seuls les ayants-droits peuvent engager une procédure pour expulser l'occupante qui est dorénavant sans droit ni titre.

Consultez un avocat pour vous assister dans cette procédure délicate.

Par Avo75

Merci pour votre réponse.
Je suis le propriétaire suite à la succession.

Par yapasdequoi

Vous pouvez commencer par une mise en demeure par huissier (commissaire de justice).
Mais prenez un avocat, vous gagnerez du temps....

Par Avo75

C'est ce que je vais faire.
Merci pour votre conseil.